Image not found or type unknown

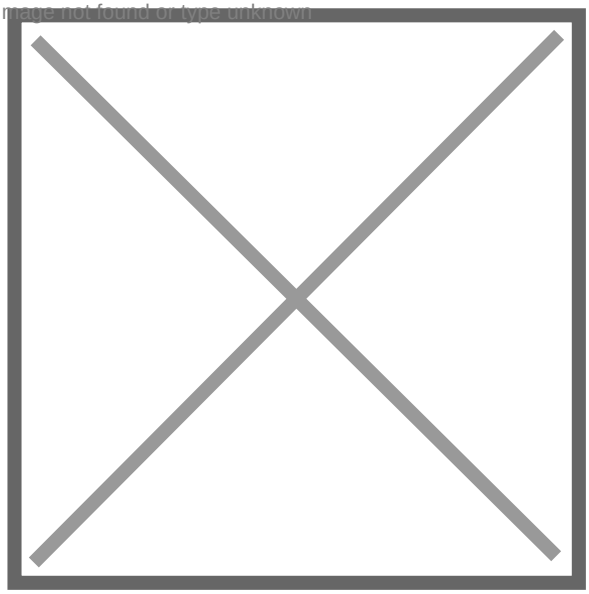

Concernant le préavis! (obligation de partir a cause de la peur)

Par **mylene53**, le **13/03/2009** à **20:14**

bonsoir,

Nous avons des problemes avec notre voisin (schyzophrene) il s'est introduit chez nous a dormi chez nous pendant qu'on n'était pas là...et revient toujours nous voir! Etant la plupart du temps seule dans l'appartement (car mon ami est pompier de paris et que l'on habite sur laval) j'ai la peur au ventre.Je voudrais donc quitter mon appartement mais mes propriétaires ne veulent pas s'arranger concernant le préavis qui est de 3mois (et je souhaite le quitter le plus tôt possbible je n'arrvie même plus a vivre et je suis à la limite de la déprime)! Y aurait-il un recours pour éviter ce préavis de 3mois?

S'il vous plait répondez-moi...

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés